

Dans le cadre de notre mobilisation en vue de la Conférence de Copenhague sur les changements climatiques, voici, à titre d'information, la lettre que Monsieur le Secrétaire général adresse aux Chefs d'État et de gouvernement des pays membres et observateurs de l'OIF

Je souhaite appeler personnellement votre attention en tant que membre de l'Organisation internationale de la Francophonie sur l'importance de parvenir à Copenhague à un accord ambitieux et équitable de lutte contre le changement climatique.

« Conscients de la gravité des défis environnementaux à l'échelle de la planète et particulièrement préoccupés par le danger que représente le changement climatique », les chefs d'État et de gouvernement des pays membres de la Francophonie ont affirmé l'an dernier, lors du Sommet de Québec, leur mobilisation en faveur de la préservation de l'environnement et du développement durable, en exprimant leur « détermination à aboutir, fin 2009, à un accord international sur le régime applicable en matière de lutte contre le changement climatique après 2012 ».

Le moment est venu de nous rassembler sur les valeurs d'équité et de solidarité qui sont celles de la Francophonie pour que la Conférence historique de Copenhague parvienne à un accord satisfaisant et équilibré de lutte contre le changement climatique, préservant les ressorts du développement économique et social, sur la base de nos engagements pris à Québec l'an dernier, en particulier :

- « coopérer pour que tous nos pays puissent mettre au point des politiques nationales en vue de réaliser, entre autres, l'objectif commun de réduire d'au moins 50% les émissions mondiales de gaz à effet de serre d'ici 2050 » ;
- « inclure les changements climatiques dans nos stratégies de développement et dans tous les processus pertinents de décision, et ce à tous les niveaux » ;
- « renforcer dans l'espace francophone nos capacités d'adaptation, d'action et d'expertise, notamment dans les pays les plus vulnérables aux changements climatiques, les petits États insulaires en développement (PEID), les pays les moins développés, les pays ayant des zones côtières de faible élévation et ceux menacés par la sécheresse et la désertification » ;
- « développer notre coopération pour le transfert des technologies » liées aux changements climatiques ;
- « promouvoir une meilleure gouvernance de l'eau, conformément aux Objectifs de Développement du Millénaire », ce qui suppose une stabilisation du climat ;
- « soutenir les initiatives qui contribuent à une gestion responsable et durable des forêts et la lutte contre la déforestation et la désertification ».

Comme vous le savez, une concertation ministérielle francophone présidée par Monsieur Jim Prentice, Ministre de l'Environnement du Canada, en tant que pays président notre Sommet, et en présence de mon Administrateur, Monsieur Clément Duhaime, se tiendra le 16 décembre sur les lieux de la Conférence. Je sais que je peux compter sur la participation active de votre pays à cette concertation francophone.

Sur toutes ces questions, les négociations ont permis de recenser la volonté d'agir des uns et des autres et d'identifier, notamment avec l'appui de notre Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF), les solutions et les processus à mettre en place pour permettre un développement plus durable et plus juste de la terre sur laquelle nous vivons. Un accord rassemblant ces objectifs, ces processus et ces moyens est à notre portée, dès lors qu'il sera basé sur l'engagement, la confiance et l'équité. Ce serait l'honneur de la Francophonie de contribuer à un tel accord ; c'est aussi notre responsabilité.

Abdou DIOUF